La séance houleuse d'hier à la Chambre

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une protestation de M. Poincaré

M. Poincaré se dresse alors à son banc et demande la parole. Puis il monte à la tribune : « Je viens, s'écrie-t-il, d'entendre M. Georges Bonnet dire à haute voix : tout cela est la faute du gouvernement, eh ! bien cela n'est pas vrai.

J'ai écouté avec intérêt le discours de l'honorable rapporteur général. Je n'ai pas oublié la collaboration précieuse de la Commission des finances et du gouvernement, pour l'œuvre du redressement financier et j'espère que les incidents actuels disparaîtront dans la communauté de nos efforts.

La Chambre fort nombreuse est toujours houleuse, et le Président doit distribuer les rappels à l'ordre à droite, au centre et à l'extrême gauche pour obtenir le silence.

M. de Chappedelaine remonte enfin à la tribune et remercie le Président du Conseil de l'hommage qu'il a rendu au travail de la commission des finances. Puis il poursuit ses critiques contre le projet.

Il conclut en demandant à la Chambre de ne pas consentir l'abandon à l'étranger d'une parcelle de notre domaine national.

Le renvoi de la discussion à ce matin est ensuite ordonné et la séance levée.

L'organisation générale de l'armée

Elle est reprise à 15 h. 05.

Après avoir entendu une protestation de MM. Lafont et Vincent-Auriol, contre le vote hâtif, mardi matin en fin de séance du projet de loi sur l'Exposition coloniale internationale de 1929, la Chambre adopte le projet de loi relatif aux baux ruraux ; ainsi, le texte voté par la Haute Assemblée devient définitif.

Puis on reprend la discussion sur le projet d'organisation générale de l'armée.

Pour M. Oesola, l'instruction des jeunes gens peut être faite même avant l'entrée au régiment. Il est convaincu, d'autre part, que le problème militaire trouverait sa solution dans une utilisation meilleure des effectifs.

Il ne votera pas le projet de la Commission, si on ne sépare pas l'instruction et la mobilisation, si les centres mobilisateurs n'ont pas le monopole de la mobilisation.

L'exposé de M. Sénac rapporteur

A son tour, M. SENAC, rapporteur de la commission de l'armée dit que l'utilisation judicieuse des réserves donnera à la France sa sécurité.

Le rapporteur se réjouit d'autre part, du vote de la Chambre, d'une organisation bonne, quoi qu'on dise, qui permettrait au pays de mettre toutes ses forces au service de la défense.

Il souligne qu'il convient d'encourager les recherches de tout ordre.

Il énumère les améliorations apportées par le projet de la commission : centres mobilisateurs séparés des centres d'instruction, distinction entre les troupes métropolitaines et l'armée coloniale.

M. Senac précise que ce que veut surtout la commission, c'est qu'à aucun moment on ne laisse tomber les effectifs des recrues au dessous de 200.000 hommes dans le dessein caché de tuer le service d'un an. (Applaudissements à gauche).

Il exprime le conviction que le gouvernement peut, dans le délai de trois années, trouver les 166.000 militaires de carrière qui sont indispensables. La Chambre votera les crédits nécessaires. Sur ces mots, la suite du débat est renvoyée à mardi.

Les crédits pour les pensionnés dans le prochain budget

M. Léo Bouyssou a la parole pour s'expliquer sur la mise à l'ordre du jour de sa proposition relative à la péréquation des pensions.

Après avoir dit qu'il ne voudrait pas que cette question donne lieu à une bataille politique, l'orateur dit que la loi de 1924 accordait la péréquation, mais on avait oublié de prévoir un relèvement de la pension correspondant au relèvement éventuel du traitement des fonctionnaires. La Chambre actuelle ne sera pas moins juste, que la Chambre de 1924. Il suffirait d'une somme minime pour réaliser le statut définitif de la charte du retraité.

M. POINCARE répond que la question des retraites ne peut pas être tranchée, sans que soit en même temps résolue la question analogue pour les pensionnés de la guerre et celles des fonctionnaires. 600 millions sont prévus pour chacune de ces trois catégories. Cela portera à 900 millions la somme prévue pour les retraites qui bénéficieront alors de leur statut définitif.

M. Léo Bouyssou prend acte des déclarations du gouvernement, qui lui donnent toute satisfaction.

M. Poincaré reprenant la parole précise qu'il ne s'agit pas d'un secours, mais bien du statut organique définitif des retraites qui sera inséré dans la loi de finances. (Applaudissements).

La séance est ensuite levée.

UNE PROPOSITION DE M. G. BONNET AU SUJET D'UN OFFICE NATIONAL DES ALLUMETTES

On a distribué hier à la Chambre, une proposition de loi présentée par M. Georges Bonnet, demandant la création d'un office national des allumettes, qui, se substituerait à l'Administration des manufactures de l'Etat, serait constitué sous forme d'établissement public, sous le contrôle du ministre des Finances, et pourrait émettre des obligations bénéficiaires à concurrence d'un milliard et portant intérêt à 7 % plus un intérêt variable.

La proposition sera discutée en séance comme contre-projet.

UN ORDRE DU JOUR DU GROUPE RADICAL-SOCIALISTE

Dans sa réunion d'hier le groupe radical-socialiste a adopté à l'unanimité des membres présents, l'ordre du jour suivant :

« Le groupe confirmant ses décisions antérieures et les décisions de ses congrès, déclare que fidèle à sa doctrine, il s'opposera à la cession directe ou indirecte du monopole des allumettes.

Il persiste à vouloir que, par une réorganisation industrielle, les résultats du monopole soient améliorés. Il a fait appel à la discipline de tous les membres ».

LA JOURNÉE SPORTIVE

CYCLISME

Victoire de Salingue sur Cycle WONDER, à Cambtain-Châtelain

Cette épreuve qui obtint un joli succès réunit 58 concurrents. Le parcours comportait 70 kilomètres.

Les arrivées furent ainsi jugées :

1er Salingue, sur WONDER ; 2e Mahy, à une roue 3e Daix G., sur WALTOR ; 4e Deforge, sur WALTOR ; 5e Ducamp J., 6e Diéval, 7e Ducamp E.

LE CHAMPIONNAT FÉMININ DE BELGIQUE

Brillante victoire de Debue Martha sur Cycle RYSSEL

Dimanche dernier s'est couru à Anvers le Championnat féminin de Belgique. A cette occasion nos sportives se montrèrent à la hauteur de la situation en couvrant les 30 kilomètres du parcours en 52 minutes

Mlle Debue Martha sur l'excellente bicyclette RYSSEL, aux succès répétés, a eu l'honneur de décrocher le titre envié

Voici le classement de l'épreuve :

1re Debue Martha, sur bicyclette RYSSEL, 30 km. en 52'.

2e Van Eyckhoudt, sur bicyclette RYSSEL.

3e Walschot, 4e Frederix, 5e Dogler Louisa, 6e Thysman G., 7e Thysman M., 8e Nagels 9e Van Doorslaer, 10e Dervaes.

GRAND PRIX D'HERGNIES

C'est le Dimanche 5 Juin que se disputera le Grand Prix d'Hergnies qui est organisé par M. Periau Léon, rue Jean Jaurès, à Hergnies. Cette course est ouverte aux indépendants, 2e, 3e et 4e catégories et débutants.

Les engagements coûtent : 4 fr. sont reçus chez M. Periau Léon. Cette épreuve comporte 100 klm. et est dotée de 1.000 fr. de prix.

Prix spéciaux pour les indépendants, 4e catégorie et débutants

Le départ sera donné à 14 heures précises de chez Periau Léon, rue Jean Jaurès, à Hergnies.

LE GRAND PRIX DES JEUNES A HERGNIES

Une grande course cycliste pour la 4e catégorie et débutants aura lieu le Lundi de la Pentecôte (6 juin) chez Morelle André, rue Jean Jaurès. Cette course est organisée par l'Etoile Sportive d'Hergnies avec le concours du Club Vieux Condéen, avec 550 fr. de prix en nature. Le départ et l'arrivée auront lieu chez Morelle.

Cette course se disputera sous le règlement de l'U.V.F. sur un parcours de 60 klm. Les inscriptions sont reçues chez Morelle André, rue Jean Jaurès, à Hergnies et chez Gustave Demande, rue Victor Hugo, à Vieux-Condé. Mise 3 fr. 50, dossard compris. Le départ aura lieu à 15 heures précises.

RALLYE-BALLON ORGANISÉ PAR L'UNION BIENFAISANTE D'ESTAIRES (Dimanche 5 Juin).

L'Union Bienfaisante d'Estaires organise le 5 Juin 1927, un Rallye-Ballon Cycliste.

L'épreuve est ouverte à tous les cyclistes.

Ce Rallye-Ballon consiste dans la poursuite d'un Ballon libre auquel il est imposé un atterrissage dans un rayon fixé à 25 kilomètres environ, mais en un point quelconque inconnu à l'avance. Le classement s'établit dans l'ordre d'arrivée au Ballon.

L'engagement est gratuit et donne droit à une prime au départ. Inscription dès ce jour chez M. Albert Gruson, Agence Peugeot, Grand'Rue, Estaires (Nord).

La liste des prix dotée actuellement de 300 francs en espèces et de nombreux articles Outillages, Accessoires et pièces, sera affichée et publiée.

FOOTBALL-ASSOCIATION

« LE PARIS-NORD TRAVAILLISTE »

Voici la composition des équipes qui seront en présence le dimanche 5 juin :

Equipe de Paris : Lescieux (Vitry) Laudrain (Malakof), Dupont (Issy), Girault Adolphe (Malakof), Schlesser ou Belfort (Malakof), Saussier (Marne), François R. (Marne), Quinchon (Malakof), Géraudi (Marne), Leredde (Marne), Collard (Boulogne). Remplaçant : Letterer (Vitry).

Equipe du Nord : Nutin Georges (SOL), Delmin (SOL) Théry (JOL), Mattin (SOL), Bretou Jules (SOL), Ritier Auguste (SOL), Lambert (JOL), Rétier Gabriel (SOL), Dury (SOL), Guindryck (JOL), Charlier (JOL).

Il est rappelé que l'entrée au terrain (Porte de Canteleu) est entièrement gratuite, trams I et A.

La présence de MM Guillerie, de l'USSSGT ; Foucault, maire de Sin-le-Noble, conseiller général; Saisergro maire de Lille, est assurée.

Que tous fassent le déplacement au terrain !

A L'UNION SPORTIVE ONDRENG-ANSTAING

L'U.S.C.A tiendra son assemblée générale mensuelle samedi 4 courant, à 20 h. 30 précises au siège, à Anstaing. A l'ordre du jour figure le renouvellement des licences pour la saison 1927-28, la commission compte absolument sur la présence des joueurs susceptibles d'être appelés à disputer les championnats de la saison prochaine.

LA COUPE « COMMANDANT O'REILLY » A CRESPIN

Après avoir, le jeudi 26 mai, battu Mortagne 1 A par 2 buts à 1 et réussit à battre nettement la 1 B de Fresnes, voici venir le plus beau match de la saison : Somain 1 A-Crespin 1 A, le 5 juin à 15 heures.

JEU DE PAUME

LUTTES ET RENCONTRES PRÉVUES POUR LES FÊTES DE LA PENTECOTE

Les Fêtes de la Pentecôte nous amènent cette année une recrudescence de luttes de Jeu de Paume rarement vue et jamais atteinte jusqu'à ce jour. Une grosse centaine d'équipes de toute catégorie, sont en effet appelées à se mesurer entre elles au cours de ces deux jours de fête, procurant ainsi aux nombreux amateurs quintéresse actuellement ce sport, l'occasion d'assister aux évolutions de leurs joueurs préférés.

HAUTMONT en catégorie supérieure, flatte une fois de plus ses habitués en organisant dimanche prochain, une rencontre internationale entre les équipes de Wasmes (Cappel) et Hautmont (Pouleur). Cette lutte est appelée à un succès certain, la force actuelle de l'équipe locale, qui dimanche dernier, s'est encore classée contre un adversaire supérieur est un indice certain que cette dernière y voudra la victoire : le coup d'envoi sera donné à 14 h. 30.

LILLE. — Lille nous donnera le 5, la plus belle journée de son programme par la rencontre sur son ballodrome du Boulevard des Ecoles des deux plus fortes équipes françaises de catégorie spéciale, Fresnes (Petit) et Aniche (Macaron). Ces deux équipes ont à liquider un défi entre elles, leur dernier choc, qui eut lieu dimanche dernier à Aniche, nous est revenu comme un des plus beaux matches de l'année, et Fresnes ainsi que nous en avons rendu compte n'y fut battu que de justesse par 9 à 8.30 à deux, une balle livrée malheureusement mauvaise par Fresnes, étant venue décider du sort de cette rencontre.

Aniche n'aura pas la partie belle à Lille, et la lutte n'est pas encore jouée quoiqu'en dise les admirateurs de cette belle équipe ; il faudra en mettre un coup et y jouer de tactique Nous avons l'assurance que nombreux seront les amateurs qui tiendront à voir nos « as » aux prises ; cette lutte commencera à 14 h. 30 exactement.

Le 6 juin, sur le même terrain, l'équipe locale, qui le Jeudi de l'Ascension donna une si belle démonstration contre les Cheminots d'Aulnoye se rencontrera à 15 heures, contre l'équipe de Marchiennes (Bonnes).

ONNAING. — La Société locale va au devant des désirs de ses habitués, et recevra de ces derniers de nombreux encouragements pour les deux luttes qu'elle a comprise dans son calendrier et qui se donneront lundi prochain.

A 13 h. 30, l'équipe locale (Ruer) se mesurera à l'équipe Papillon de la Paume Douaisienne ; puis à 15 h. 30, l'équipe de Crespin (Rouge) renforcée pour la circonstance, se rencontrera à la forte équipe de Dussart.

C'est donc à une journée complète que les Onnaingeois sont cette fois invités, et aucun d'eux ne se fera faute d'y assister.

SOMAIN. — Il est dans les coutumes de la Pelote Somainoise de marquer les Fêtes de la Pentecôte par une journée de gala. Pour cette année, la Commission en invitant la bonne équipe de 3e simple d'Aniche à venir se mesurer contre l'équipe première locale, ne pouvait être mieux inspirée. Cette lutte se donnera le lundi, et commencera à 15 h. exactement

VALENCIENNES. — Place dean Bonmarché. — La Pelote Valenciennoise qui depuis le début de la saison retient toute votre attention par les victoires que remporte avec maestria son équipe première et qui par la diversité de son programme est arrivée à s'attacher bien des admirateurs, recevra sur son ballodrome la bonne équipe d'Anzin (Bloudon), qui dimanche dernier se classa contre Souptez en éliminatoire de critérium. Assurance nous est donnée de voir ici du beau jeu.

Place de la République. — Les Amis Réunis triomphent également avec un soin jaloux, victoires sur victoires ; l'équipe Bétan entr'autres, est superbe de force et d'allant. Pour le 5, cette dernière recevra chez elle la visite des pelotons de Raismes et de Curgies. Une fois de plus le ballodrome de la Place de la République est assuré du maximum. Mise au jeu à 14 h. 30

Rue Gambetta. — Pour les fêtes de la Pentecôte, la Société de la Balle d'Or, organise deux belles journées sur son ballodrome de la rue Gambetta.

Le dimanche à 14 heures, se donnera une lutte de Juniors B, entre les équipes de Onnaing (Overlot) et Parent de la Balle d'Or.

Cette lutte sera ensuite suivie par une rencontre entre les équipes de Anzin (Cambrelin) et Debève de la Balle d'Or.

Le lundi 6, à 1 heure, lutte de Juniors A entre les équipes de Onnaing (Overlot) et Marchant de la Balle d'Or

Invitation est faite de nous rendre nombreux applaudir au beau jeu de nos jeunes joueurs.

CONDÉ-SUR-ESCAUT. — Le 5 juin, à 14 h. 30, la forte équipe locale (Gostiau) gagnante de la Coupe du « Réveil du Nord » se rencontrera sur le ballodrome de la Place Verte à l'équipe (Petit) de Fresnes-Trieu. Nous invitons les nombreux amateurs de la localité et des communes voisines de venir applaudir les joueurs locaux et les visiteurs.

Nous donnerons connaissance demain, des luttes prévues dans d'autres localités.

Louis d'HENRY.

HAUTMONT. — Les luttes organisées les 30 et 31 Mai à l'occasion de la Fête Communale ont eu lieu devant la foule d'amateurs des grands jours et ont donné les résultats suivants :

Le lundi Mont-Ste-Aldegonde (Deraymaker) obtient difficilement 9 jeux, 35 quinze, livre 14 mauvaises chasse 6 mauvaises et 2 outre bonnes ; Wautmont (Pouleur) gagne avec 15 jeux, 46 quinze, livre 7 balles mauvaises, chasse 20 mauvaises et 13 outre-bonnes.

Le mardi la lutte fut plus intéressante entre Fayt-lez-Manage (1re A. Dubuisson) et Hautmont (Pouleur). Hautmont mena le train la première partie de la lutte et marqua 8 jeux à 4 jeux à Fayt, cette dernière équipe faisant une série de 9 jeux arrive à 13 jeux à 8. Hautmont prend son 9e jeu, laissant les deux autres et la victoire à Fayt.

Résultats techniques : Fayt 15 jeux, 73 quinze, 5 balles chassées outre bonnes et 12 balles livrées outre-bonnes par Joiret

Hautmont 9 jeux, 60 quinze et 3 balles chassées outre-bonnes.

Belle lutte les 10 joueurs sont à féliciter pour leur bonne tenue au jeu.

BOXE

PRUNIER BATTU A BARCELONE

Au cours d'une soirée de boxe qui a eu lieu au Théâtre de l'Olympia à Barcelone, le champion d'Espagne des poids moyens, Alis, a battu aux points le Français, Prunier dans un médiocre match en 10 rounds, que le public considéra comme devant être déclaré nul.

NATATION

UN NOUVEAU RECORD MONDIAL D'ARNE BORG

Arne Borg a établi un nouveau record mondial des quatre cents yards nage libre, en effectuant la distance en 4' 25" 6/10 Lui-même était détenteur de l'ancien.

TOURISME

AU NORD TOURISTE

A l'occasion de la grande fête cycliste qui doit avoir lieu à Armentières dimanche prochain, jour de la Pentecôte, le Nord Touriste organise à destination de cette ville, une excursion cycliste à laquelle prendra part la Fanfare du Nord Touriste.

Départ de Roubaix, Grand'Place à 8 heures. Jonction avec Tourcoing aux Trois-Suisses à 8 h. 30. Aller par Wambrechies, Quesnoy, Houplines. Déjeuner à Armentières. Tombola. Pour le retour, départ à 6 h. 30 même itinéraire. Capitaines de route : MM. Dassonneville et Deleplanque.

Le Nord Touriste fait un pressant appel aux excursionnistes pour que la société soit puissamment représentée aux fêtes d'Armentières.

CYNOPHILIE

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS CANINES DE FRANCE (F.S.C.F.)

Messieurs les cynophiles sont informés que M. Léon Escoffier député du Nord, Maire de Douai, vient d'accepter l'une des deux présidences d'honneur de la Fédération des Sociétés Canines de France.

Le Conseil d'Administration de la F.S.C.F. très sensible à cette marque de sympathie, remercie chaleureusement M. Léon Escoffier, qui sera le défenseur le plus dévoué de la cynophilie au Parlement.

Secrétariat général : M. Albert Potigny, 21, rue de Turenne à Lille.

HIPPISME

COURSES DU BOIS DE BOULOGNE

1re COURSE. — 1. Marcia, Hervé, g. 48.50 ; p. 17.50. — 2. Fortunio II, X., p. 34.50. — 3. Ma Brune, Rabbe, p. 21.50.

2e COURSE. — 1. Ma Chérie, Vatard, g. 106.00 ; p. 26.50. — 2. Wonderful, Férat, p. 17.50. — 3. Dark Paul Belhouse, p. 27.50

3e COURSE. — 1. Château Palmer, Bouillon, g. 33.00 ; p. 15.00. — 2. Pimenton, Torcello, p. 24.50.

4e COURSE. — 1. Florin, Semblat, g. 17.00.

5e COURSE. — 1. Rodez, Hervé, g. 74.50 ; p. 18.50. — 2. Flogny, Vatard, p. 16.50. — 3. Kirguinelle Semblat, p. 15.50.

6e COURSE. — 1. La Catalane, Béguiristain, g. 138.00 ; p. 39.50. — 2. Eminence, Pantall, p. 34.50. — 3 Old Pip, Allemand, p. 25.

LE CONCOURS HIPPIQUE DE LILLE

C'est dimanche 12 juin de 10 h. à 14 heures, que se déroulera le concours hippique de Lille sur la Piste du Bois de la Deule.

Cette réunion s'annonce particulièrement brillante cette année, et tout fait prévoir un succès sans précédent.

Le Centenaire de Marcelin Berthelot

UNE SOUSCRIPTION INTERNATIONALE EST OUVERTE POUR L'EDIFICATION DE LA MAISON DE LA CHIMIE

L'ouverture des souscriptions nationales pour l'édification de la Maison de la Chimie sera faite dans l'ordre de leur importance, sur un tableau de marbre placé à l'extérieur de l'édifice.

Les souscriptions particulières se subdivisent en trois grandes catégories :

Première catégorie. — La première catégorie comprend : Les protecteurs, souscrivant une somme égale ou supérieure à un million dont les noms seront donnés à des pavillons de la Maison de la Chimie ; les bienfaiteurs souscrivant une somme égale ou supérieure à 500.000 francs dont les noms seront donnés à des salles de la Maison de la Chimie ; les donateurs souscrivant une somme égale ou supérieure à 300.000 francs, dont les noms seront inscrits dans le Hall de la Maison de la Chimie.

Deuxième catégorie. — La deuxième catégorie comprend : les souscripteurs d'une somme égale ou supérieure à 100.000 francs dont les noms seront inscrits dans l'amphithéâtre de la Maison de la Chimie. Les souscripteurs d'une somme égale ou supérieure à 5.000 francs, dont les noms seront inscrits dans la bibliothèque.

Troisième catégorie. — La troisième catégorie comprend : les participants pour une somme égale ou supérieure à 1.000 francs ; les participants pour une somme inférieure à 1.000 francs.

Remarques générales. — Les souscriptions égales ou supérieures à 5.000 francs pourront être versées en cinq annuités.

Toutes les personnes participant à la souscription pour une somme supérieure à mille francs recevront une plaquette en bronze à l'effigie de Marcelin Berthelot ainsi qu'un diplôme portant l'indication du montant de leur don. Leur nom sera inscrit sur un livre d'or qui fera l'objet d'une reproduction typographique, dont un exemplaire leur sera remis.

Le nom des personnes souscrivant une somme inférieure à mille francs sera également porté sur le Livre d'Or.

Chez les Brasseurs du Nord de la France

Les membres de la Commission administrative du Syndicat des Brasseurs de la région du Nord de la France ont tenu, mercredi, à 14 h. 30, leur réunion mensuelle, au siège, 50, rue des Ponts-de-Comines, à Lille.

M. Emile Doutremepuich présidait la séance entouré de MM. Alfred Masse-Pollet, vice-président ; Jean Dumortier, trésorier ; Georges Charlis et Eugène Flévet, secrétaires.

En ouvrant la séance, M. Doutremepuich adresse à M. Duthoit, de Roubaix, au nom du Syndicat, ses vives félicitations à l'occasion de sa nomination au grade de Chevalier du Mérite Agricole.

Lecture est donnée de l'arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 14 mai 1927, relatif à la nomination des jaugeurs agréés en vue de l'application de l'arrêté relatif au jaugeage des fûts, arrêté pris sur la demande du Syndicat.

M. Doutremepuich expose la question de la répartition des fonds versés au titre de la taxe d'apprentissage ; il montre la nécessité pour les Brasseurs de verser leur impôt dans la Caisse du Syndicat plutôt que dans celles du Percepteur ou de l'Union Générale à Paris. Un programme sera élaboré à la prochaine réunion.

M. Doutremepuich fait part à ses collègues d'une décision rendue récemment par le Tribunal d'Arras dans un procès relatif à la propriété commerciale. Le Brasseur, propriétaire du fonds de commerce, a obtenu gain de cause En cas de non renouvellement du bail, il a droit à l'indemnité d'éviction prévue par la loi.

L'Assemblée décide de vulgariser la conférence de M. Raux sur la valeur nutritive et hygiénique de la bière, ainsi qu'un tract préparé par M. Georges Charlie qui pourront être remis par les Brasseurs à leur clientèle et aux élèves des écoles qui iront visiter leur brasserie.

M. Doutremepuich expose la nécessité pour les Brasseurs d'étudier le plus attentivement possible l'application, dans l'industrie de la Brasserie, de la Loi sur les Assurances Sociales qui va être incessamment votée. Il préconise la création, dans le sein du Syndicat, d'une Société de Secours Mutuels, intéressant surtout les ouvriers des brasseries rurales.

Un intéressant échange de vues entre M. le Président et M. Joseph Maes termine cet exposé et la séance est levée à 16 h. 30.

DANS LA POLICE

M. Griscelli, commissaire de police mobile de 2e classe, en disponibilité sur sa demande est nommé commissaire de police de 2e classe à ESTAIRES ; M. Jaffrey commissaire de police de 1re classe, en congé pour raison de santé, est nommé commissaire de police de 1re classe à COUDEKERQUE-BRANCHE, en remplacement de M. Deshayes-de-Bonnevol, précédemment nommé à cette résidence et non installé ; M. Mathis, commissaire de police de classe exceptionnelle à LILLE est promu sur place à la hors classe 3e échelon, à compter du 1er janvier 1927 ; M. Faverot, commissaire de police de classe exceptionnelle à CALAIS, est promu sur place à la hors classe 3e échelon. Le commissariat de police existant à CONDE est rangé dans la classe exceptionnelle à compter du 12 avril 1926 ; M. Lefort, commissaire de police de 1re classe à CONDE, est promu sur place à la classe exceptionnelle à compter du 12 avril 1926 ; M. Resseguier, commissaire de police de 1re classe à AVION, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 22 juin 1927.

Inspecteurs. — M. Galaverna, candidat militaire admis, est nommé inspecteur de police spéciale de 7e classe, à DUNKERQUE ; M. Le Goupil, candidat militaire, admis, est nommé inspecteur de police spéciale 7e classe, à JEUMONT ; M. Leleu, candidat civil, admis, est nommé inspecteur stagiaire de police spéciale à LILLE ; M. Dubiez, candidat militaire, admis, est nommé inspecteur de police spéciale de 7e classe à BOULOGNE-SUR-MER ; M. Biget, inspecteur stagiaire de police mobile à la 2e brigade régionale, à LILLE, est nommé sur place inspecteur de police mobile de 6e classe à compter du 11 mars 1927.

GUIDE LE PLUS PRATIQUE — CONSULTEZ LE INDICATEUR LOUIS MASSON — Couverture rouge — LE PLUS REPANDU DANS LA REGION DU NORD ET LA BELGIQUE — EN VENTE PARTOUT

GRANDES FÊTES RÉGIONALES

Le Carnaval d'Été de Béthune, le 12 Juin

La Municipalité de Béthune organise, pour la journée du dimanche 12 juin, un grand Carnaval d'Été, doté d'environ 20.000 fr. de prix et primes, ouvert aux associations, groupements, sociétés, syndicats professionnels, sujets isolés ou couples ayant leur siège ou domicile dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme et la Belgique.

Le jour de la fête, dimanche 12 juin, les sociétés et groupes concurrents se réuniront à 11 h. précises, place du Marché-aux-Chevaux, où des numéros seront apposés pour leur marquer la place qu'ils occuperont dans le cortège. Un premier contrôle sera exercé à leur arrivée, par les commissaires chargés de former le cortège. Aucun groupe ou char ne pourra prendre rang sans avoir été contrôlé au départ. Les concurrents devront se conformer aux mesures qui seront prises pour faciliter la circulation sur la voie publique. Les membres du jury contrôleront les concurrents à trois reprises différentes : 1. au départ du cortège ; 2. sur le parcours ; 3. au point de dislocation. Toutefois un jury central sera installé place du Maréchal Pétain. Le départ du cortège aura lieu de la place du Marché-aux-Chevaux à 14 h. 30 précises, et sera annoncé par le tir de trois bombes. L'itinéraire, ainsi que le point de dislocation du cortège, seront désignés ultérieurement. Avant la dislocation, tous les concurrents resteront sur place quelques minutes afin d'être contrôlés par le jury et les commissaires du cortège. Une prime d'éloignement et déplacement sera accordée aux groupes et sociétés étrangères à la localité et distantes d'au moins 25 kilomètres. Cette prime sera de 0 fr. 10 par kilomètre et par personne comptée à l'effectif contrôlé par le jury. Elle ne sera pas accordée aux participants isolés. Les chars sont compris dans l'attribution de cette prime.

Voici la liste des prix à attribuer :

1re Catégorie : chars et autres véhicules, avec ou sans figuration : 1re prime, 800 fr. ; 2e, 600 fr. ; 3e, 400 fr. ; 4e, 200 fr.

2e Catégorie : sociétés ou groupes de 40 à 50 personnes au minimum : 1re prime, 1.500 fr. ; 2e, 1.000 fr. ; 3e, 500 fr.

3e Catégorie : sociétés ou groupes de 15 à 20 personnes au minimum : 1re prime, 1.200 fr. ; 2e, 900 fr. ; 3e, 750 fr. ; 4e, 650 fr. ; 5e, 550 fr. ; 6e, 450 fr.

4e Catégorie : sociétés instrumentales, éléments costumés (effectif minimum 25 exécutants), les sociétés de bigophones seront comprises dans cette catégorie, mais ne pourront être classées que pour les 2e et 4e primes : 1re prime, 500 fr. ; 2e, 300 fr. ; 3e, 200 fr. ; 4e, 200 fr.

Catégorie spéciale offerte aux couples et aux isolés : les sujets isolés et couples, originaux ou comiques pourront participer à la fête du Carnaval et prendront rang dans le cortège ; ils auront à se présenter, à partir de 14 heures : 1. au contrôle de pointage qui sera installé place du Marché-aux-Chevaux ; il leur sera délivré au cours du cortège trois cartes de passage par des commissaires spéciaux ; ces cartes devront obligatoirement être remises à un commissaire désigné à cet effet au point de dislocation. Les sujets isolés et couples ne se conformant pas à ces instructions ne pourront participer à la répartition de primes ci-dessous : 1re prime, 200 fr. ; 2e, 150 fr. ; 3e, 125 fr. ; 4e, 100 fr. ; 5e, 75 fr. ; 6e, 75 fr. ; 7e, 75 fr. ; 8e, 50 fr. ; 9e, 50 fr. ; 10e, 50 fr. ; 11e, 25 fr. ; 12e, 25 fr.

Dans le but de donner plus d'éclat à son Carnaval d'Été, le comité organisateur se réserve la faculté de traiter à forfait pour leur déplacement et participation avec les groupes spéciaux et intéressants que leur éloignement pourrait retenir. Les groupes se trouvant dans cette situation sont priés de se mettre le plus tôt possible en rapport avec M. Bauduin, secrétaire du comité organisateur, Mairie de Béthune.

La Fête des Pupilles Socialistes à Lens

On nous communique :

« Le succès de la 5e fête fédérale des Pupilles socialistes de la région du Nord qui aura lieu à Lens, les 5 et 6 juin, promet d'être complet. Les organisateurs n'ont d'ailleurs rien négligé pour que la réussite soit parfaite. Le clou de la fête sera, sans contredit, le magnifique Récital Concert Maurice Bouchor qui aura lieu à la Maison Syndicale, rue Zola, le dimanche à 16 heures précises où se feront applaudir les meilleures sections du Pas-de-Calais, entr'autres celles de Frévent, de Liévin, d'Hénin-Liétard, Lens, Saint-Quentin, etc. Toutes les œuvres interprétées seront du poète du monde du travail, le bon Maurice Bouchor. Le programme a été composé avec le meilleur soin et ce sera un vrai régal artistique qui contentera les plus difficiles. Des cartes au prix de 3 fr. et 2 fr. sont en vente chez Mme Beugnet, rue de la Gare à Lens.

Pour la bonne réussite de notre fête nous tenons à reproduire ici la notice qui sera remise à chaque camarade hébergeant des enfants :

Journée du dimanche 5 juin, à midi, répartition des pupilles salle Beugnet, rue de la Gare ; à 15 h., rassemblement pour le défilé, place Jean Jaurès ; à 16 h., concert salle de la Maison Syndicale ; à l'issue du concert les parents voudront bien reprendre leurs petits hôtes.

Lundi 6 juin, après le petit déjeuner, rassemblement des groupes de pupilles face à l'Hôtel de Ville où aura lieu l'embrassement en autobus pour se rendre au plateau de Lorette. Nos amis voudront, avant le départ du lundi matin, remettre à chaque pupille qu'ils hébergeront, un casse-croûte, sans boisson. Afin de faire plaisir à tous, un autobus supplémentaire prendra les amis désireux de se rendre à Lorette, à leurs frais bien entendu. — LE COMITE

RÉUNION A LOMME DES MUTILÉS DE LA Cie DU NORD

On nous communique :

« L'Union des Mutilés de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, dont le siège central se trouve situé 7, boulevard Denain, à Paris, organise une réunion le dimanche 12 juin, à 14 heures, au siège de la Section Nord, 785, avenue de Dunkerque, à Lomme.

Les Cheminots victimes de la Guerre, occupés à la Compagnie du Chemin de fer du Nord sont priés d'assister en grand nombre à cette réunion, au cours de laquelle il leur sera donné connaissance des résultats obtenus jusqu'à présent par l'Union.

Dernière minute PAR T.S.F.

La grève des tramways de Dunkerque est terminée

Après une réunion paritaire tenue à l'Hôtel de Ville et présidée par M. Charles Valentin, maire de Dunkerque, l'assemblée générale des employés de tramways de cette ville, a voté la reprise du travail.

Avant cette assemblée, la direction des tramways avait proposé une augmentation de salaires de 0.50 par jour.

La délégation ouvrière avait déclaré qu'elle ferait part de ces propositions à l'assemblée générale.

Le dépouillement du scrutin donna les résultats suivants : pour la reprise du travail : 68 voix ; pour la continuation de la grève : 67 voix.

LE TERRIBLE DRAME AÉRIEN DE BORDEAUX

On donne les détails suivants sur le terrible accident d'aviation qui s'est produit à Bordeaux :

L'avion sanitaire dont le plan avait été conçu et réalisé par le professeur Picque, avait pris à Cazaux la femme d'un officier attaché au camp d'aviation, pour la transporter à l'hôpital militaire de Talence, où le professeur devait la soumettre à une opération devenue d'une extrême urgence.

Selon l'usage l'avion sanitaire était piloté par le sous-lieutenant Gorzel, qui assistait toujours le docteur Picque dans les expériences de mise en pratique de cet appareil.

Dans un second avion piloté par le sergent-major Godemer, le professeur Picque avait pris place, suivi par un troisième avion qui portait l'officier, mari de la malade, dirigée sur Talence.

A la hauteur de Marcheprime, le tuyau d'essence de l'appareil piloté par le sergent-major Godemer creva, pour une cause encore indéterminée et l'essence s'enflammant, communiqua le feu à l'appareil.

Le professeur Picque enfermé dans la carlingue menacé de périr étouffé par l'épaisse fumée qui se dégageait de l'intendie, voulut sans doute sortir de la place qu'il occupait, mais soit qu'il ait dans cet effort perdu l'équilibre soit qu'aveuglé par la fumée, il ait mis le pied dans le vide, il tomba hors de l'appareil, et de 80 m. de hauteur vint s'écraser sur le sol.

Cependant le pilote Godemer réussissait par un prodige d'adresse et de sangfroid à atterrir à quelque distance non sans être lui-même assez grièvement brûlé.

Le pilote de l'avion sanitaire avait aperçu l'incendie de l'avion, mais s'était trouvé dans l'impossibilité de porter secours aux passagers de cet appareil, suffisamment occupé qu'il était d'ailleurs à retenir la malade qu'il transportait, et qui supposant que l'avion en feu était celui de son mari, manifestait un tragique affolement.

Ce troisième avion au surplus ne pouvait être non plus d'aucun secours.

A l'atterrissage, un docteur ne put que constater la mort du docteur Pique.

Loterie de la Presse du Nord

TIRAGE LE DIMANCHE 26 JUIN

Nous annoncions, ces jours derniers, que le tirage de la loterie de la Presse du Nord était très prochain ; nous avons, aujourd'hui, le plaisir de prévenir nos lecteurs qu'il vient d'être fixé au **dimanche 26 juin, jour des fêtes de Lille.**

En conséquence, les vendeurs sont instamment priés de réexpédier d'urgence les talons des carnets qu'ils ont placés, en vue de la vérification des billets qui sortiront au tirage.

Rappelons que les heureux gagnants que le sort favorisera se verront attribuer les lots suivants :

1er lot	50.000 francs
2e lot	20.000 francs
3e lot	10.000 francs
4e lot	5.000 francs

et une importante série de lots utiles et de valeur, tels que : chambre à coucher, salle à manger, salon, machine à coudre, cuisinière, salamandre ménagère, bicyclette, machine à laver, régulateur, service de table, etc., etc.

COUR D'APPEL DE DOUAI

LE GESTE DE COLÈRE D'UN INDUSTRIEL DE TRÉLON

M. Parent, propriétaire d'une verrerie de flaconnage à Trélon, recevait, certain jour, la visite de M. Sue, secrétaire de la Fédération unitaire du verre, accompagné d'un délégué du syndicat local M. Thibeaud, venait lui soumettre quelques revendications touchant les salaires des ouvriers de l'usine.

La discussion qui avait débuté en termes courtois se termina de façon plutôt inaimable.

S'étant emparé d'un revolver l'industriel fit feu à deux reprises, la première fois en l'air, la seconde dans la direction des deux ouvriers qui s'en allaient. Par bonheur aucun d'eux ne fut atteint.

Pour ce fait, M. Parent fut condamné par le tribunal d'Avesnes à trois mois de prison avec sursis et un franc de dommages-intérêts envers la partie civile.

Le patron verrier ayant fait appel du jugement l'affaire est venue hier jeudi, devant la 4e Chambre des appels correctionnels.

Après pl